



**CPAS :** ANVERS

**PERSONNE DE CONTACT :** Nauar Elfargani – [nauar.elfargani@antwerpen.be](mailto:nauar.elfargani@antwerpen.be)

### **OBJECTIF DU PROJET :**

Le principal objectif du projet consiste à assurer l'activation sociale de tous les participants<sup>1</sup>. Leur participation sociale s'améliore et leur isolement social est rompu dans l'espoir qu'ils puissent ensuite participer à un parcours d'insertion socioprofessionnelle ou occuper un emploi rémunéré.

AMIE est le nom du projet. Il s'agit du mot français "amie", ami. L'AMIF est le fonds européen qui subventionne le projet. AMIF est l'abréviation du Fonds européen d'asile, de migration et d'intégration.

### **GROUPE CIBLE :**

- ★ Catégorie d'âge : ***adultes – jeunes – personnes âgées***
- ★ Niveau de formation : ***peu qualifié – moyennement qualifié – hautement qualifié (très rarement)***
- ★ Niveau linguistique : ***analphabète – débutant (1.2 généralement, mais pas une exigence) – avancé***
- ★ Nationalité : UE – ***non-EU*** - autre
- ★ Genre : femme – homme – ***mélange***
- ★ Condition physique : limitée – ***normale*** – bonne – pas d'exigences (seulement des clients en mesure de se déplacer sur le site – uniquement un accompagnement individuel en fonction du handicap)

Les participants doivent avoir suivi le cours [d'orientation sociale](#) de l'agence pour l'intégration de la région flamande.

### **MÉTHODE DE RECRUTEMENT :**

Le travailleur social oriente les participants potentiels vers le projet. Ce sont surtout les personnes qui souffrent d'une autonomie réduite, qui font appel depuis longtemps à l'assistance ou qui sont confrontées à des facteurs de stress gênants qui entrent en considération. Le fonctionnement régulier du CPAS (soutien familial...) ne peut que proposer au travailleur social d'orienter le client vers le projet.

Vient ensuite un entretien d'admission. Deux questions occupent une place centrale :

1. Le participant potentiel est-il motivé par une participation au projet ?
2. Le projet peut-il offrir une réponse à la demande d'aide du participant ?

<sup>1</sup> La politique d'activation sociale doit viser l'augmentation de la participation sociale et la rupture de l'isolement par le biais d'activités socialement utiles, soit comme but en soi, soit comme premier pas dans un trajet d'insertion socioprofessionnelle, soit comme premier pas vers une remise au travail rémunéré.



Si le logement pose problème, l'accompagnement prend beaucoup plus de temps. Les travailleurs de groupe d'AMIE contactent, entre autres, le Bureau de location sociale. Si le participant vit dans un logement insalubre (avec un certificat officiel de la Ville), il viendra en tête de la liste d'attente. Si le logement n'est pas déclaré insalubre mais qu'il présente néanmoins beaucoup de problèmes, nous cherchons un nouveau logement avec le client. En moyenne, il faut un certain temps avant que ces participants puissent emménager dans un nouveau logement habitable.

- 👉 La recherche d'un nouveau logement ne doit pas être la seule demande d'aide pour participer au projet. Il doit également y avoir des demandes d'aide dans au moins un autre domaine de la vie.

**PARTIES DU PROJET :** *Décrivez brièvement chaque module et précisez son type (individuel ou collectif).*

- ★ **Module 1 : Accompagnement individuel :**  
Les entretiens individuels se déroulent à plusieurs endroits. Ils peuvent avoir lieu dans la salle d'entretien du CPAS, lors de visites à domicile, ou à d'autres endroits extérieurs. On tient toujours compte à ce niveau des besoins des participants. Au cours des discussions, nous évaluons les besoins et les souhaits individuels du participant, nous discutons des conditions préalables à l'activation et nous élaborons ensemble un plan d'avenir comportant différentes sous-étapes. Ces entretiens individuels se déroulent dans les langues de contact ou avec des interprètes si nécessaire.
- ★ **Module 2 : travail collectif (3 types) :**
  - 1) **Sessions informatives :**  
Les participants reçoivent des informations sur leurs droits et obligations, la législation en matière de location, les soins de santé, etc. par le biais de présentations, de jeux de rôle et de discussions de groupe. Les participants disposent également de temps et d'espace pour poser toutes leurs questions sur un certain thème.
  - 2) **Sessions psychosociales :**  
Les participants apprennent à gérer le stress, les problèmes de sommeil, l'identité en tant que réfugié et d'autres thèmes psychosociaux par le biais d'exercices interactifs et de réflexions en groupe.
  - 3) **Sorties collectives :**  
Au cours des sorties, les participants font connaissance avec l'offre socioculturelle à Anvers (bibliothèque, musées, écoles, etc.).

**SOUS-OBJECTIFS (min. 3) :** *Qu'est-ce qui change chez qui (compétence, comportement, etc.) ? – décrivez trois changements par partie du projet*

Module 1 : Accompagnement individuel :

- ★ Accroître l'autonomie
- ★ Activation (professionnelle ou sociale)
- ★ Améliorer le niveau de bien-être (en cas de traumatisme, dépression, addiction, solitude, etc.)



Module 2 : Sessions informatives collectives et psychosociales, et activités de plein air :

- ★ Développer des réseaux sociaux
- ★ Réduire l'isolement et la solitude
- ★ Améliorer les compétences sociales
- ★ Améliorer les connaissances de la société
- ★ Améliorer l'intégration
- ★ Préparation à l'activation
- ★ Améliorer le niveau linguistique

#### **BUDGET :**

- ★ Coût du matériel : matériel de travail normal (bureau, ordinateur portable) + matériel spécifique pour les sessions de groupe (projecteur, plastifieuse, matériel de bricolage) + budget pour les sorties
- ★ Personnel : 2,5 ETP + 1 dirigeant (mi-temps)
- ★ Type de financement : *ressources propres – subvention – **les deux***  
(Quelle source ? Quelles conditions ont été imposées ?)  
Pour ce projet, nous recevons une subvention du Fonds européen pour l'Asile, la Migration et l'Intégration de l'Union européenne. Cette subvention couvre 75 % des coûts de personnel. En outre, le SPP Intégration sociale subventionne 15 % des frais de personnel, les 10 % restants étant pris en charge par le CPAS d'Anvers. Les frais de matériel de travail sont entièrement pris en charge par le CPAS.

#### **CONCEPTION DU PROJET :**

- ★ Taille de l'équipe : 2,5 ETP + dirigeant à mi-temps
- ★ Profils des membres de l'équipe :
  - Connaissance du cadre multiculturel et de l'assistance interculturelle
  - Adapter la langue aux faibles compétences linguistiques via des techniques d'entretien spécifiques (par ex. variété de communication, engagement d'interprètes sociaux)
  - Formation dans une orientation sociale avec expérience de la multiculturalité et des événements de groupe
  - Connaissances sur les problèmes psychosociaux liés à la migration (dépression, TSPT, mal du pays, etc.)
  - Connaissances de base sur la loi CPAS et la réglementation (+ sécurité sociale)
- ★ Durée : 2 ans
- ★ Site : CPAS Anvers

**FACTEURS DE SUCCÈS CRITIQUES :** *Que faut-il absolument pour une bonne exécution ? Quelles sont les exigences auxquelles le projet doit répondre ?*

- ★ **Flexibilité du CPAS :** grâce à ce projet, le CPAS permet aux travailleurs de groupe d'AMIE d'avoir une faible charge de dossier. Un maximum de 25 clients par ETP sont accompagnés, ce qui donne plus de temps aux collaborateurs du projet pour offrir un soutien intensif aux nouveaux arrivants.
- ★ **Flexibilité du collaborateur :** Les collaborateurs du projet sont disponibles via WhatsApp, Facebook, e-mail, téléphone. Les participants peuvent donc s'adresser directement à eux pour obtenir de l'aide sans avoir à passer par la réception. Cela permet aux collaborateurs du



Naar een geïntegreerd migratiebeleid,  
dankzij het AMIF  
Vers une politique de migration plus intégrée,  
grâce au FAMI



POD | Maatschappelijke Integratie  
SPP | Intégration Sociale

projet d'intervenir rapidement en cas de problème.

- ★ **Combinaison de travail de groupe et d'accompagnement individuel** : les collaborateurs du projet peuvent établir plus rapidement un lien de confiance et observer le fonctionnement d'une personne dans un groupe comme dans une conversation individuelle.
- ★ **Forte cohésion de groupe** : les nouveaux membres du groupe se sentent rapidement les bienvenus. Les personnes qui sont dans le trajet depuis longtemps voient aussi la différence avec les nouveaux arrivants. Elles remarquent qu'elles sont déjà plus avancées dans leur connaissance du néerlandais et qu'elles fonctionnent déjà de manière plus indépendante. Elles sont également mises en œuvre pour motiver ou même coacher les nouveaux arrivants.

### COLLABORATIONS :

- ★ Partenaire 1 : *Solentra asbl* – accompagnement psychosocial/thérapeutique – orientation permanente
- ★ Partenaire 2 : *HumanLink asbl* – thérapie de groupe, un peu comme MindSpring – doit démarrer
- ★ Partenaire 3 : services au sein des CPAS :
  - ☞ *Opportunités pour les enfants* – aide à l'éducation des enfants, dans les écoles
  - ☞ *Violence intrafamiliale* – parfois des conseils, parfois un transfert cordial
  - ☞ *Binnenste Buiten* – acheter des vêtements (neufs) à bas prix (ou donner également aux clients qui ont une forte odeur corporelle des conseils sur l'hygiène personnelle ou l'hygiène dans une maison)
  - ☞ *Woonkantoor* (il faut compter une semaine pour prendre rendez-vous) – contrôle de la qualité de l'immeuble en cas de suspicion de marchands de sommeil ou si le logement n'est pas approprié
- ★ Partenaire 4 : *Miles for Migrants* – projet pour les réfugiés qui veulent procéder à un regroupement familial, les billets d'avion sont gratuits
- ★ Partenaire 5 : *CAW Anvers* – il s'agit d'un centre de conseil pour les questions relatives à la migration (certaines personnes ont des attentes irréalistes concernant le regroupement familial, le centre de conseil l'explique clairement une fois de plus, elles acceptent plus facilement l'explication/la situation)

### ÉVALUATION DES PARTICIPANTS : *Comment les progrès des participants sont-ils évalués ?*

- 1) Au début du trajet, [un formulaire d'admission](#) avec des scores est rempli lors d'un entretien individuel. Ensuite, des accords sont passés sur les objectifs sur lesquels nous allons travailler ensemble. Cependant, le participant doit être intrinsèquement motivé et doit choisir trois objectifs en moyenne.
- 2) Après deux à trois mois, examiner quels objectifs ont été atteints, puis **un deuxième entretien** suit pour voir s'il y a de nouveaux besoins.
- 3) **Une évaluation** sera faite au bout de six mois. Il est vérifié si tous les objectifs ont été atteints et si le trajet doit prendre fin ou être prolongé.

### ÉVALUATION DU PROJET : *Comment le projet lui-même est-il évalué ? Les participants donnent-ils un feedback ?*

Les activités de groupe sont discutées en groupe sur la base d'un questionnaire, mais également de manière spontanée en sondant entre-temps ce que chacun pense des exercices.



Naar een geïntegreerd migratiebeleid,  
dankzij het AMIF  
Vers une politique de migration plus intégrée,  
grâce au FAMI



POD | Maatschappelijke Integratie  
SPP | Intégration Sociale